

# Savoirs disciplinaires en arts visuels (facultatif)

0 ECTS

Ce module permet aux étudiants.e de prendre connaissance de l'environnement, des outils et des techniques ainsi que d'explorer et d'identifier les champs notionnels ou conceptuels liés à la discipline arts visuels.

L'étudiant.e découvre/expérimente les techniques au travers la pratique en lien avec la ligne, la couleur, la représentation de l'espace, du mouvement ainsi que la découverte de la médiation culturelle (rapport à l'oeuvre d'art et l'image analyse et sémiologie).

Ils/elles développent leur expression et enrichissent leur lexique en mettant en pratique le processus créatif.

Il/elles expérimentent des techniques en imaginant/composant/produisant des images (desins, collages, peintures,...) et en explorant/mettant en lien leurs productions avec le champ culturel et les productions des artistes.

La validation de ce module prépare l'étudiant au module BP31/ 32 AVT.

### Compétences travaillées

1  
2  
8

### Prérequis

Aucune

### Modalités de travail

6 après-midis de cours à la HEP et travail personnel de l'étudiant.e. Le support de base pour les créations est un carnet de dessin.

### Niveaux de maîtrise évalués

- Intégrer les différents savoirs à enseigner par la pratique de techniques de représentation propres aux arts visuels (1)
- Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner (1)
- Préciser ses forces et ses limites ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver (2)
- Identifier ses besoins de formation présents ou futurs et y répondre dans le cadre de la formation permanente (2)
- Utiliser efficacement les possibilités documentaires des TIC (8)

### Formations concernées

Bachelor of arts pour l'enseignement dans le degré primaire

### Semestre

Automne  
Printemps

### Horaire

Mardi 14:15 - 17:45  
Vendredi 14:15 - 17:45

### Organisation du module

BP13-23AD-AVI-1 Dessiner, tracer, graver et peindre

### Responsable du module

Vukovic Stoja, UER AT  
stoja.vukovic@hepl.ch

## Évaluation formative

Plusieurs retours formatifs, pendant les ateliers données par des enseignants.es spécialistes en arts visuels

## Évaluation certificative (pour la session de juin 2024)

Examen oral en groupe

Dossier individuel

Ce cours permet d'acquérir les connaissances et les pratiques nécessaires à maîtriser pour suivre le module didactique BP31/32 AVT.

L'étudiant.e doit faire la validation avant la fin du 3e semestre.

L'étudiant.e peut demander de réaliser une validation anticipée selon ses acquis antérieurs.

## Ouvrages de base

Bibliographie en arts visuels 13-23 AD-AVI

(2022-2023) disponible sur le lien Moodle de cours BP13-23 AD-AVI